



Mérignac

09.01.2016

COMMUNIQUE DE PRESSE

Un nouveau logo pour la Ville de Mérignac

Mérignac renouvelle son identité visuelle et modernise son logo. La lettre M reste le pivot du principe graphique retenu ainsi que les couleurs bleue, rouge et verte. La campagne des vœux est l'occasion de diffuser ce nouveau logo dont le déploiement complet s'étalera sur trois ans.

Dans le cadre de la refonte du site internet de la Ville de Mérignac, début 2016, l'agence retenue (La Netscouade) a proposé un logo modernisé permettant d'identifier le volet numérique de la Ville. Suite à la mise en ligne du site merignac.com, de nombreux retours positifs et spontanés se sont manifestés au sujet de ce nouveau logo : la Ville de Mérignac a donc décidé d'acheter les droits auprès de l'agence pour tous supports.

Le logo existant datait de 1988 et succédait aux « armoiries » de la ville, reprenant la Tour de Veyrines, création elle-même réalisée en 1978. Le logo version 2017 reprend le principe graphique identifiant de la lettre M (forme géométrique structurée) ainsi que la gamme de couleurs du logo initial. Le bleu fait référence au bassin aéronautique, le rouge au développement économique et le vert bien sûr, fait écho au slogan « Mérignac ville verte ».

Le déploiement de ce nouveau logo sur tous les supports (papeterie, objets promotionnels, signalétique, véhicules et textile) se réalisera progressivement sur 3 ans - ce qui est la moyenne constatée pour une ville de la taille de Mérignac - permettra de limiter les coûts.

La campagne de vœux 2017 valorise le nouveau logo, mais ne se limite pas à présenter cette nouveauté. L'accroche « En 2017, Mérignac déploie vos envies » a pour objectif de mettre en avant des services municipaux au service des Mérignacais et de leurs « envies ». Le début d'année étant propice aux bonnes résolutions, la campagne s'appuie sur un objet simple, la cocotte en papier, qui rappelle les triangles du nouveau logo et invite les Mérignacais à faire un souhait pour 2017 : « rester zen », « garder la forme », « se simplifier la vie »,... auquel correspond une « réponse » mérignacaise. Une déclinaison numérique est également prévue sur 2017.merignac.com, sous forme d'un « moteur d'envies » avec un jeu concours permettant de gagner des cadeaux « mérignacais » (liste dans le règlement du jeu concours). Ouvert le 1er janvier, le concours sera clôturé le 31 janvier.

Le nouveau logo et la charte d'utilisation sont téléchargeables directement sur <http://www.merignac.com/espace-presse> (kit de communication).

Contact presse : Virginie Bougant, 06 27 52 48 69 / 05 56 55 66 18 / v.bougant@merignac.com